Programme de Formation

Habilitation électrique - indice BS / B0

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Personnel non électricien réalisant des opérations simples d'ordre électrique dans le cadre défini par son habilitation.

Objectifs pédagogiques

Identifier les risques électriques et réaliser en sécurité les opérations correspondant au périmètre BS/B0.

Description

2 jours (14 heures) ; JOUR 1 • Tronc commun n°1 : La règlementation (décret et norme), les devoirs et les responsabilités de chacun ; Les grandeurs électriques, les dangers et les effets du courant, les statistiques d'accidents ; Les domaines de tension, les zones et limites de l'environnement ; Les équipements de protection (EPC et EPI), les appareillages BT, la conduite à tenir en cas d'accident ; Les différents indices, le titre d'habilitation, les rôles et les acteurs en travaux non électriques ; Les limites de l'habilitation ; JOUR 2 • Module chargé d'intervention élémentaire BT (BS) : Les autorisations et interdictions ; La mise en sécurité du circuit, la délimitation et le respect de la zone d'intervention ; Les procédures de remplacement et de raccordement d'appareillages ou accessoires ; Réalisation des opérations du BS : remplacement d'éléments (fusible, lampe), raccordement hors tension d'appareillages, mise en sécurité, vérification d'absence de tension ; Application de l'ensemble des consignes de sécurité ; Evaluation théorique et pratique ; Un recyclage est prévu tous les 3 ans

Prérequis

Être capable de comprendre les instructions de sécurité en français ; connaissances élémentaires liées à l'activité professionnelle.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques ; Démarche participative ; Exercices et applications dirigées ; Evaluation (QCM et test)

Moyens et supports pédagogiques

Matériel électrique pédagogique ; EPI ; schémas ; diaporama ; supports réglementaires.

Modalités d'évaluation et de suivi

En amont : questionnaire de positionnement et de recueil des besoins.
En cours de formation : Exercices pratiques, cas d'application et/ou quiz de validation des étapes.
En fin de parcours : Évaluation sommative (mise en situation ou QCM de fin de session) mesurant l'atteinte des objectifs.
Sanction de la formation : Attestation de fin de formation délivrée à l'apprenant.

Informations sur l'accessibilité

Nos formations sont adaptables aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement (pédagogique, matériel ou d'évaluation), contactez notre Référente Handicap :: Mme Karen HOUALET, 02.99.85.51.29 / pedagogie@arfab-formation.fr